



FORMULAIRE ENTENTE ÉQUIPES DE « JEUNES » ET DE « SENIOR FEMININ » POUR LES CLUBS ENGAGÉS EN COMPÉTITIONS RÉGIONALES SAISON 2019/2020

Règlementation en vigueur :

- Article 16.2 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

La Ligue du Centre décide d'accorder aux clubs la possibilité d'engager des équipes « senior féminin » et des équipes de « jeunes » en entente dans les compétitions de Ligue **sous réserve pour une entente entre équipes de « jeunes » que celle-ci ait validé sous cette identité son droit d'accession des compétitions départementales en compétitions régionales [...]**.

- Article 16.3 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

Les ententes sont annuelles, renouvelables et doivent obtenir au minimum 15 jours avant le début de la phase du championnat concerné l'accord écrit du Comité de Direction de la Ligue (entente en compétitions de Ligue) [...].

- Article 16.6 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

Lors de la constitution ou du renouvellement d'une entente, les clubs membres doivent préciser lequel sera « leader » ou « support » de ladite entente.

Le club « leader » ou « support » sera l'interlocuteur unique de la Ligue, notamment en matière d'amendes infligées au titre de cette équipe, de frais d'arbitrage non réglés, de droits d'engagements ou autres.

- Article 16.7 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

Lorsque l'entente ne sera pas renouvelée ou renouvelable, les droits sportifs seront conservés par le club déclaré « leader » ou « support » de l'équipe en entente.

CATÉGORIE(S) CONCERNÉE(S) :

DENOMINATION DE L'ENTENTE :

Ne compléter que les cases blanches en respectant le nombre de caractères maximum (20) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
E	N	T	.																

LIEU DES RENCONTRES :

FORMULAIRE ENTENTE
ÉQUIPES DE « JEUNES » ET DE « SENIOR FEMININ »
POUR LES CLUBS ENGAGÉS EN COMPÉTITIONS RÉGIONALES
SAISON 2019/2020

	NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	SIGNATURE DU PRESIDENT	CACHET DU CLUB
CLUB SUPPORT (CLUB N°1)				
CLUB N°2				
CLUB N°3				
CLUB N°4				

* Si l'entente concerne plus de 4 clubs rajoutez un tableau supplémentaire sur papier libre.